

2. Formation professionnelle et continue

2.1 Introduction – synthèse des activités du département

L'ensemble des offres de formation agricole et en économie familiale proposées par la FRI est regroupé au sein du département « Formation professionnelle et continue » (ci-après Département formation). Ce mode d'organisation permet de développer des synergies et d'assurer une cohérence des offres de formation dispensée dans les deux filières et ce à tous les niveaux : formation professionnelle initiale (CFC), formation professionnelle supérieure (brevet, maîtrise) et formation continue.

Les prestations de formation sont réparties sur cinq projets :

- CFC de gestionnaire en intendance
- CFC agricole
- Brevet de paysanne
- Brevet et maîtrise agricoles
- Formation continue agricole et en économie familiale

Le Tableau 1 donne un aperçu des activités déployées en 2006 dans ces différents projets.

Tableau 1 : Activités déployées en 2006 dans les prestations de formation au sein de la FRI

Projet	Heures travail	EPT ⁽¹⁾	Apprenants	Apprenants
			Participants 05-06	Participants 06-07
CFC Gestionnaire en intendance	6'474	3.6	59	72
CFC Agricole	7'872	4.4	112	115
Brevet de paysanne	379	0.2	25	6
Brevet et maîtrise agricole	1'320	0.7	28	39
Formation continue	5'215	2.9	2435 ⁽²⁾	
Total	21'260	11.8		

⁽¹⁾ EPT = équivalent plein temps : 1'800 h de travail annuel

⁽²⁾ Participations totales aux différents cours et séances

Dans le cadre de la formation professionnelle initiale, 2006 a été marqué par la création d'un fonds d'encouragement à l'excellence dans la formation. Ce fonds est doté, d'une part, par la FRI et, d'autre part, par tous les organismes en lien avec l'économie familiale, l'agriculture et le développement rural en général, qui souhaitent promouvoir leur domaine en encourageant les jeunes apprenants à acquérir une formation aussi pointue que possible. Ce fonds est utilisé pour mettre en valeur tous les efforts particuliers des personnes en formation, notamment lors des procédures d'évaluation ou encore dans le cadre de stages de formation. Les premiers prix issus de ce fonds ont été remis lors de la clôture des cours à Loveresse, le 30 juin 2006.

Les apprenants des filières gestionnaires en intendance et agricole ont présenté leur profession et leur formation lors de deux manifestations importantes :

- le salon de la formation professionnelle, qui s'est tenu en mars 2006 à Delémont,
- la fête des paysans jurassiens, à Alle, les 28 et 29 octobre 2006.

Ces expériences ont permis aux futurs professionnels de communiquer leur passion pour leur profession, de rencontrer, dans un contexte particulier, des jeunes issus d'autres milieux et d'échanger avec eux.

2. Formation professionnelle et continue

En 2006, la FRI a dispensé pour la première fois ses prestations de formation continue selon le nouveau concept élaboré lors de la mise en route de l'institution. Les premières expériences se sont avérées positives.

Les chapitres suivants reviennent plus en détails sur les aspects spécifiques à chaque formation.

2.2 Formation en économie familiale

2.2.1 CFC GEF – GEI

Mise en œuvre de la nouvelle ordonnance de formation de gestionnaire en intendance

L'année scolaire 2005-2006 a été marquée par la mise en œuvre de la nouvelle ordonnance de formation de gestionnaire en intendance. La formation de GEI a été renforcée dès la première année dans les domaines alimentation restauration, habitat et technique de nettoyage, entretien du linge, accueil et service. Les compétences des GEI sont ainsi clairement positionnées dans la gestion au sens large du ménage collectif et privé et dans la mise en œuvre des services qui en découlent.

La FRI propose cette nouvelle formation selon deux filières : une filière en école de métier et une filière duale. Dans la filière en école de métier, durant les deux premières années, les apprenants acquièrent la formation pratique en école et en stages (8 semaines en 1^{ère} et 6 mois en 2^e). En troisième année, toute la formation pratique se déroule en entreprise. Dans la filière duale, toute la formation pratique est acquise en entreprise durant les 3 ans. Les cours professionnels sont harmonisés et dispensés en commun aux deux filières.

Sur le plan pédagogique, l'introduction de « situations problèmes » dans l'enseignement a permis une approche de la formation pluridisciplinaire et proche des situations professionnelles concrètes. Dans la filière en école de métier, la formation pratique en école a été renforcée par l'introduction de trois semaines de travaux dans différents secteurs de la FRI (administration, conciergerie et intendance, restaurant).

Des mises en situation dans diverses manifestations (Semaine du goût, Concours suisse des produits du terroir, Jura familles, Salon de la formation professionnelle, Cérémonie de clôture, Tenue d'un restaurant dans l'enceinte de la FRI) complètent la formation pratique des apprenants qui peuvent ainsi mettre en œuvre, dans des situations très concrètes, les compétences acquises dans les différents domaines de leur profession (accueil, restauration, intendance, administration, etc.).

Informier et former les formateurs en entreprises

L'information des maîtres d'apprentissage et des maîtres de stage a constitué également un point important de la mise en œuvre de cette nouvelle ordonnance. Sur ce plan, des cours de formation destinés aux maîtres d'apprentissage et de stage seront mis sur pied par la FRI à la demande de la commission interjurassienne de la formation professionnelle en agriculture et en économie familiale. Ils permettront d'assurer une formation homogène et de qualité sur les différents lieux de formation. Leur contenu portera sur des aspects pédagogiques avec un accent porté sur la généralisation des « situations problèmes » et sur des aspects techniques de manière à harmoniser les pratiques dans les différents lieux de formation.

2. Formation professionnelle et continue

Une année de transition pour le corps enseignant

Le 1^{er} septembre 2005, le nouveau responsable du domaine économie familiale a débuté ses activités au sein de la FRI et est ainsi venu renforcer l'équipe de l'école d'économie familiale (EEF). La coordination et la cohésion de l'école et de la formation ont pu être améliorées. A terme, on développera encore les liens et les synergies entre l'EEF et les autres secteurs d'activités de la FRI, notamment avec la formation continue, la promotion du tourisme rural ou encore des produits du terroir.

Suite à plusieurs départs à la retraite ou vers d'autres activités, trois nouveaux collaborateurs dans les domaines de l'alimentation restauration, habitat et technique de nettoyage, ainsi que l'entretien du linge ont été engagés et ont pris leurs fonctions dès la rentrée d'août 2006. Ces personnes sont principalement engagées dans les activités liées au CFC de GEI-GEF et collaborent également dans diverses activités de formation continue notamment.

Une formation de qualité nécessite des installations et des équipements adéquats

Afin d'assurer un enseignement de qualité et de satisfaire aux exigences de la formation pratique en école de métier, d'importants investissements ont été consentis pour améliorer les équipements dans les domaines habitat et technique de nettoyage et entretien du linge.

Parallèlement, un projet visant à rénover les cuisines d'enseignement et de démonstration est en cours d'élaboration en collaboration avec le service des constructions. L'évolution des effectifs et des exigences de la profession, le positionnement de l'EEF en tant que centre de compétences régional en matière d'économie familiale, ainsi que la nécessité de disposer d'installations adéquates pour les activités liées à la mise en valeur des produits du terroir justifient ce projet qui, nous l'espérons, devrait aboutir à la rénovation complète des installations actuelles en 2007 et 2008.

Maintenir et développer les collaborations

La collaboration entre la FRI et l'ESIJ a été maintenue après la dissolution du tronc commun en 2005. Soucieux de maintenir et de développer leurs pôles de compétences, les deux établissements ont procédé à des échanges de prestations de formation dans leurs domaines respectifs. L'ESIJ a ainsi dispensé l'enseignement du domaine santé social aux apprenants GEI et GEF. La FRI a, quant à elle, accueilli les apprenants ASSC pour l'enseignement des branches suivantes : alimentation restauration, habitat et technique de nettoyage, entretien du linge.

A la fin 2006, la FRI a également collaboré au projet « Option réussite », mis sur pied par le Centre professionnel de Delémont durant l'été. L'EEF a ainsi accueilli les jeunes participants à ce projet pour les familiariser avec la formation professionnelle de gestionnaire en intendance et leur présenter les facettes de cette profession. Bien que nécessitant d'importants efforts tant du côté des formateurs que du côté des apprenants, l'expérience s'est avérée positive et enrichissante.

Ce mode de collaboration permet d'assurer une formation de qualité et de développer des synergies entre les différents centres de formation. Suite à la mise en place des nouvelles structures de formation professionnelle dans le canton du Jura, des contacts seront pris avec le Centre jurassien d'enseignement et de formation professionnel (CEJEF) afin de développer, renforcer et formaliser les collaborations existantes.

2. Formation professionnelle et continue

La FRI souhaite pouvoir intensifier ses contacts avec les professionnels de l'économie familiale, mieux cerner leurs besoins et également pouvoir bénéficier de leur appui dans certaines occasions. Pour ce faire, elle œuvre à la constitution d'une organisation du monde du travail (OrTra) en économie familiale sur le Jura et le Jura bernois. Un groupe de professionnels de l'économie familiale, accompagné par le responsable de l'EEF, a pris en main la constitution de l'OrTra qui devrait voir le jour durant le premier semestre 2007.

Des contacts réguliers ont été entretenus avec les différents partenaires actifs dans les domaines connexes à l'économie familiale : Fondation pour l'aide et les soins à domicile (FASD), Jura Tourisme ou encore GastroJura. Le premier projet concret issu de ces contacts concerne un concept de formation continue, portant sur le domaine de l'économie familiale, destiné aux auxiliaires de santé de la FASD. Ce point sera présenté plus en détail dans le chapitre de la formation continue.

La collaboration avec les instances suprarégionales, actives dans la formation en économie familiale, revêt également une grande importance. Des contacts étroits ont été maintenus avec le Groupe consultatif romand, ainsi qu'avec Economie familiale suisse.

Nouvelle formation d'employé-e en intendance

La FRI suit de près l'introduction, depuis le 1^{er} janvier 2006, de la formation d'employé-e en intendance, qui débouche, après 2 ans de formation, sur une attestation fédérale de formation professionnelle. Cette formation est destinée à des personnes qui présentent de bonnes aptitudes pratiques pour la profession, mais qui éprouvent des difficultés scolaires handicapantes dans une filière de formation aboutissant au CFC.

Même si les investigations doivent encore être affinées, il semble qu'un public suffisant existe pour ce type de formation. En revanche, l'intérêt et les besoins réels des employeurs sont pour l'instant mitigés. La FRI n'offre pas cette formation à l'heure actuelle; elle suit l'évolution tant du côté des apprenants potentiels que du côté des employeurs. Elle envisagera la mise sur pied de cette formation lorsque la demande et les perspectives d'emploi au terme de la formation seront suffisantes.

Tableau 2 : Effectifs dans la filière économie familiale

Classe	Nombre d'apprenants							
	Total		JU		JB		Autre ¹	
	05-06	06-07	05-06	06-07	05-06	06-07	05-06	06-07
GEI 1 dual	11	12	6	7	4	4	1	2
GEI 1 EM	19	14	18	11	1	3		
GEF 2 dual	10	9	7	6	3	3		
GEF 2 EM	10	17	9	16	1	1		
GEF 3	9	20	8	16	1	4		
Totaux GEF / GEI	59	72	47	56	12	15	1	2

¹ Apprenti-e-s provenant de BE (partie alémanique)

2. Formation professionnelle et continue

Tableau 3 : Promotions dans la filière économie familiale

Promotions 2006	Candidats promus	Candidats non promus	% promotion
GEI 1 EM	17	2	89.5%
GEI 1 dual	11	0	100%
	28	2	93%
GEF 2 EM	10	0	100%
GEF 2 dual	10	0	100%
	20	0	100%

Tableau 4 : Résultats des examens CFC dans la filière économie familiale

CFC 2006	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echecs	% réussite
GEF 3	4.6	7	2	77.8%

2.2.2 Brevet fédéral de paysanne

Collaborer pour faire face à la baisse des effectifs

Depuis 2004, les candidates au brevet fédéral de paysanne du Jura, du Jura bernois et de Neuchâtel suivent les modules requis dans le cadre de l'école de chefs d'exploitation de l'Arc jurassien (ECE Arc JU) conduite en collaboration avec l'Ecole cantonale des métiers de la terre et la nature (ECMTN) de Cernier. On note actuellement un affaiblissement du nombre de candidates intéressées à cette formation, tant au niveau romand que dans l'Arc jurassien.

Des collaborations avec les autres écoles, offrant également la formation de la paysanne, s'avèrent nécessaires. La solution retenue à ce jour consiste à coordonner l'offre des modules entre les centres de formation de la Suisse romande. Un module n'étant offert qu'à un, voire deux endroits la même année, les candidates se déplacent et se regroupent pour constituer des effectifs suffisants. Les échanges d'expériences entre candidates de provenances différentes constituent un élément positif pour tous les partenaires compensant quelque peu les efforts remarquables consentis.

Une année de transition

L'année 2005-2006 a constitué une année charnière dans les cours proposés par l'ECE Arc JU. Les candidates ayant débuté leur formation en 2004 ont acquis les derniers modules nécessaires pour se présenter aux examens du diplôme professionnel. Parallèlement, de nouvelles candidates ont suivi ces mêmes modules et démarré ainsi une formation qu'elles termineront en 2008 ou 2009. Les modules suivants ont ainsi été offerts dans l'Arc jurassien :

- Ménage et famille
- Activités créatrices sur textiles
- Conversion à l'agriculture biologique
- Elevage bovin
- Menu bétail et volaille
- Comptabilité
- Droit

2. Formation professionnelle et continue

Les modules Elevage bovin, Menu bétail et volaille, ainsi que Ménage et famille ont accueilli des candidates issues de toute la Suisse romande.

Pour l'année 2006-2007, l'ECE Arc jurassien a proposé les modules suivants :

- Jardinage II
- Auto-provisionnement II
- Ménage et famille
- Culture des champs

Seul le premier module a pu être organisé, les trois autres n'ayant pas enregistré suffisamment d'inscriptions. D'autre part, 5 candidates suivront le module Elevage et garde du cheval proposé dans le cadre du brevet agricole et capitalisable à titre de module à option dans le brevet de la paysanne.

Actuellement des réflexions sont menées au niveau national pour évaluer l'adéquation de la formation de la paysanne aux besoins réels des apprenantes et proposer des pistes pour redynamiser cette formation. La FRI participe à ces réflexions et il est prévu de conduire une enquête dans l'ARC jurassien auprès du public cible potentiel et en concertation avec les organisations professionnelles.

Tableau 5 : Effectifs dans les cours du brevet de la paysanne

<i>Formation</i>	<i>Nombre de candidat-e-s</i>									
	Total		JU		JB		NE		Autre ¹	
	05-06	06-07	05-06	06-07	05-06	06-07	05-06	06-07	05-06	06-07
Brevet	25	9	13	3	6	1	2		4	5
A la carte	3		2							
Totaux	28	9	15	3	6	1	2	0	4	5

¹ Candidat-e-s provenant de VD, FR et GE

Les candidates se répartissent de manière variable entre les différents modules qui comptent 6 à 18 participantes. Les candidates à la carte suivent l'un ou l'autre module pour leur formation continue, mais ne visent pas l'obtention du brevet.

Résultats obtenus

Jusqu'à présent, les candidates ont capitalisé des modules en vue de l'obtention du brevet. Les deux premières candidates de l'Arc jurassien se sont présentées aux examens finaux du brevet en janvier 2006. Une candidate a passé avec succès ces examens exigeants.

2. Formation professionnelle et continue

Tableau 6 : Résultats obtenus dans le cadre du brevet de la paysanne

Module	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	% Réussite
Ménage et famille	19	4.8	18	1	95%
Activités créatrices sur textiles	4	4.6	4	0	100%
Comptabilité	5	5.1	5	0	100%
Droit	11	4.1	7	4	64%
Jardinage II	6	5.2	6	0	100%
Elevage bovin	14	4.8	12	2	86%
Menu bétail et volaille	16	4.7	16	0	100%
Conversion à l'agriculture biologique	3	4.3	2	1	67%
Examens finaux	2	3.9	1	1	50%

Il convient de relever la grande motivation des candidates qui doivent gérer vie familiale, activité professionnelle et formation. On note également une participation très active dans les cours.

2.3 Formation agricole

2.3.1 CFC agricole

Débuter la formation par l'acquisition des bases pratiques et découvrir de nouveaux horizons

La FRI a ouvert deux classes pour dispenser les cours professionnels qui complètent la formation pratique durant les deux premières années d'apprentissage, à raison d'un jour par semaine durant le semestre d'hiver. L'une, située à Loveresse, regroupe les apprenants des districts de Courtelary, des Franches-Montagnes, de Moutier et de La Neuveville ; la seconde accueille, à Courtemelon, les apprenti-e-s des districts de Delémont et de Porrentruy.

Durant l'année 2005-2006, l'enseignement a porté sur les éléments liés à la production végétale, le semestre 2006-2007 étant consacré à l'enseignement de la production animale.

Dans un souci de rapprochement avec l'enseignement pratique, les cours d'herbier ont été dispensés en dehors des sites de Courtemelon et de Loveresse. Ainsi, l'ensemble des apprenants du Jura et du Jura bernois a eu l'occasion de se retrouver dans le secteur du château de Porrentruy vers la fin du mois de mai et dans le secteur du foyer de Prêles au mois de septembre. Cette expérience, très positive, sera renouvelée à l'avenir, de sorte que les jeunes en formation aient l'occasion de découvrir nos régions et leurs richesses botaniques.

Début octobre 2006, les deux classes réunies ont participé à un voyage d'étude qui les a conduites du Jura en Franche-Comté, puis en Alsace. Les apprenants ont pu ainsi découvrir d'autres types d'exploitations, d'autres modes d'organisation dans un contexte différent et les comparer à leur réalité. On a également profité de l'occasion pour effectuer quelques visites à caractère culturel et se familiariser avec les instances européennes présentes à Strasbourg.

Nouvelles exigences en matière de formation pour l'obtention de paiements directs

La politique agricole 2007 fixe des exigences minimales en matière de formation pour l'obtention de paiements directs valables depuis le 1^{er} janvier 2007. Elles expliquent pour une bonne part l'augmentation des effectifs enregistrée ces dernières années à l'école d'agriculture, deuxième étape de la formation conduisant au CFC d'agriculteur. Cette situation a nécessité l'ouverture de deux classes par niveau, ce que nous n'avions plus connu depuis la fin des années 90. Le corps enseignant a été renforcé en conséquence par l'engagement de mandataires externes avec une charge globale d'enseignement de 60%.

Conformément à l'art. 2 al. 2 de l'Ordonnance sur les paiements directs, les titulaires d'un premier CFC peuvent bénéficier de paiements directs en suivant une formation continue ad hoc. Un concept

2. Formation professionnelle et continue

de formation comprenant 280 périodes de cours fréquentées en cours d'emploi a été élaboré par l'USP et AGORA. La FRI a enregistré 9 demandes pour cette formation, essentiellement des personnes actives dans d'autres secteurs d'activités et pratiquant l'agriculture à titre accessoire. Une enquête menée par AGORA durant l'été 2006 n'a pas permis d'augmenter cet effectif et de justifier l'ouverture d'un tel cours dans l'Arc jurassien. Les demandes se sont montrées plus nombreuses sur Vaud et Genève. Agrilogie Grange-Verney proposera donc la première édition de cette formation organisée et coordonnée sous l'égide d'AGORA pour la Suisse romande. Les candidats du Jura et du Jura bernois ont été orientés vers Grange-Verney pour cette première année.

Renforcer l'enseignement de la culture générale

La culture générale est un élément essentiel de la formation professionnelle. Elle offre à l'apprenant une ouverture sur des sujets variés, elle lui permet d'appréhender son futur contexte professionnel, d'apprendre à connaître d'autres milieux et de rencontrer de futurs partenaires. Elle apporte également des compétences personnelles indispensables à tout professionnel, en particulier dans le domaine de la communication.

Pour atteindre ces objectifs, l'enseignement de la culture générale doit être parfaitement intégré et coordonné avec l'enseignement des branches professionnelles. On doit viser ici tout particulièrement une approche interdisciplinaire. Des réflexions ont été menées dans ce sens par l'ensemble du corps enseignant de la filière agricole. Des mesures ont été prises à la rentrée 2006 pour améliorer cette intégration et cette coordination. Les enseignants des disciplines techniques font appel dans leur enseignement à des notions acquises par les élèves dans les cours de culture générale. D'autre part, l'articulation des thèmes abordés en culture générale a été coordonnée avec les thématiques enseignées dans les disciplines techniques. Enfin, un module de mathématique portant sur des applications professionnelles a été introduit en début de première année dans le programme de culture générale.

Maintenir les acquis pour une formation de qualité

Les travaux de réforme de l'ordonnance et du plan de formation agricole sont entrés dans une phase décisive durant cette année. Un collaborateur de la FRI représente les cantons latins au sein de la commission chargée de mener ces travaux. La FRI suit ainsi de l'intérieur cette importante réforme ; elle a ainsi la possibilité de l'orienter et de contribuer à maintenir les principaux atouts de la formation actuelle. Cette position nous permettra également de prendre à temps toutes les mesures utiles pour nous adapter au nouveau contexte.

La FRI a d'autre part répondu à la consultation menée au sein de la profession par l'organisation du monde du travail AgriAliForm. Nous avons dans l'ensemble apporté notre soutien au projet d'ordonnance soumis à la consultation, à l'exception des cours interentreprises. Les structures de formation actuelles permettent, selon nous, d'atteindre les objectifs fixés dans le plan de formation sans mettre en place cette nouvelle forme de cours qui pourrait être lourde à organiser et coûteuse pour la profession. Nous étions également favorables à une formation sur quatre ans plutôt que sur trois ans, ce modèle aurait permis de maintenir les cours d'hiver et faciliter le maintien d'une dotation élevée de cours professionnels.

Le métier d'agriculteur nécessite une formation large et de haut niveau. Après leur formation, la majeure partie des élèves seront très vite confrontés à la conduite d'une entreprise. Outre de solides compétences dans les branches de production, le futur agriculteur doit également apprendre à connaître le contexte socio-économique dans lequel il sera actif. De bonnes connaissances dans les domaines de l'écologie et des sciences naturelles lui seront nécessaires de même que de solides notions de base en gestion. La FRI a donc largement soutenu le plan de formation incluant des objectifs en la matière, notamment dans le domaine E « Environnement de travail ».

2. Formation professionnelle et continue

Enfin, la FRI soutient un modèle de formation qui permet d'encourager la mobilité des apprenants sur plusieurs exploitations agricoles durant leur cursus de formation.

Tableau 7 : Effectifs dans la filière agricole

Classe	Nombre d'apprenti-e-s							
	Total		JU		JB		Autre	
	05-06	06-07	05-06	06-07	05-06	06-07	05-06	06-07
¹⁾ EPA 1	24	25	12	14	9	9	3	2
EPA 2	24	18	14	13	6	3	4	2
²⁾ EA 1	40	33	30	21	10	12		
EA 2	24	39	21	31	3	8		
Totaux	112	115	77	79	28	32	7	4

¹⁾ Ecole professionnelle agricole, ²⁾ Ecole d'agriculture

Tableau 8 : Promotions dans la filière agricole

Promotions 2006	Moyenne de classe	Candidat-e-s promues	Candidat-e-s non promues	% promotion
EPA 1 et 2	4.3	48	0	100%
EA 1	4.8	38	2	95%

Tableau 9 : Réussite aux examens de CFC dans la filière agricole

CFC 2006	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echecs	% réussite
EPA 2 (CFC1) ¹	4.9	40	2	95%
EA 2 (CFC)	4.8	23	1	96%

¹ 22 apprenti-e-s EPA 2 et 20 élèves EA 1 en 2^e formation

Tableau 10 : Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération

2006	Nbre exploitations ⁽¹⁾		Nbre Lauréats		% Relève sur 30 ans	
	JU	JB	JU	JB	JU	JB
CFC	1064	644	20	3	56.4%	14.0%

2.3.2 Brevet et maîtrise agricoles

Une large formation permettant d'acquérir des compétences de chef d'entreprise

Les cours requis pour l'obtention du brevet et de la maîtrise fédérale agricoles sont dispensés depuis 2000 dans le cadre de l'ECE Arc jurassien organisée par la FRI en collaboration avec l'ECMTN de Cernier.

Durant le semestre d'hiver 2005-2006, l'ECE Arc jurassien a proposé les modules requis pour l'obtention de la maîtrise et la préparation aux examens finaux de maîtrise :

2. Formation professionnelle et continue

- Gestion et financement d'exploitation
- Droit agricole et formes d'entreprises
- Marketing
- Assurances, impôts, gestion de personnel
- Economie nationale et politique agricole
- Etude et gestion appliquée d'exploitation

Deux modules issus du brevet ont également été proposés pour des rattrapages et en formation à la carte :

- Elevage et engraissement de porcs
- Conversion à l'agriculture biologique

Un nouveau cycle de formation 2006-2009 a démarré à l'ECE Arc jurassien en octobre 2006. Il permettra aux candidats intéressés de se préparer à l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur en 2007. Les modules requis pour l'obtention de la maîtrise seront dispensés en 2007-2008. Les candidats se prépareront ensuite aux examens finaux de maîtrise durant le semestre 2008-2009.

Durant le semestre d'hiver 2006-2007, l'ECE Arc jurassien a ainsi proposé les modules suivants : Développement des compétences personnelles et méthodologie

- Gestion des branches de production
- Grandes cultures
- Production fourragère
- Conservation des fourrages
- Bétail laitier
- Production de viande bovine intensive et extensive
- Equipement rural et sécurité au travail
- Elevage et garde du cheval

Les modules « Technique de protection des plantes » et « Tourisme rural » ont également été proposés, mais n'ont pas enregistré suffisamment d'inscriptions pour être mis sur pied.

Parallèlement, durant le semestre 2006-2007, l'ECE Arc jurassien propose également les cours de préparation aux examens finaux de maîtrise aux candidats qui, à ce jour, ont déjà acquis les modules requis pour la maîtrise, ainsi que le module Gestion et financement d'exploitation en rattrapage pour les candidats qui ont échoué dans ce module l'an dernier.

Réfléchir au financement de la formation tertiaire dès 2008

Dès le 1^{er} janvier 2008, un nouveau mode de subventionnement de la formation professionnelle par la Confédération entrera en vigueur. Cette dernière versera des forfaits aux cantons, en fonction du nombre d'apprentis en formation au niveau du secondaire II. Les cantons utiliseront cet argent pour financer les tâches qui leur sont assignées par la loi et l'ordonnance fédérales sur la formation professionnelle. Parmi ces tâches figure le soutien des formations préparant aux examens professionnels et professionnels supérieurs (brevet et maîtrise).

2. Formation professionnelle et continue

Actuellement, l'ECE Arc jurassien, comme toutes les écoles de chefs d'exploitation agricole, reçoit une contribution financière directement de la Confédération. Pour l'ECE Arc jurassien, ce subventionnement couvre 43% des coûts déterminants, soit près de 30% des coûts effectifs. Le solde des coûts est couvert par les participants (env. 35 à 40%) et par les cantons.

La situation future risque fort d'être moins favorable pour les écoles de chefs d'exploitation que la situation actuelle. Il importera de veiller à ce que les cantons reportent sur la formation tertiaire une part adéquate des forfaits reçus de la Confédération. D'autre part, il est à prévoir une participation accrue de la profession dans le financement des cours de préparation à l'obtention du brevet et de la maîtrise. Des réflexions sont actuellement en cours à ce sujet au sein de l'USP et d'AGORA.

Il importe pour l'ECE de suivre de près ces démarches dès à présent et de prendre à temps les mesures nécessaires pour pouvoir continuer d'offrir une formation tertiaire à des coûts attractifs. Il est important de noter ici que, contrairement à ce qui se passe dans d'autres professions, les agriculteurs qui consentent des efforts importants pour l'acquisition d'un brevet ou d'une maîtrise ne peuvent pas répercuter directement ces investissements sur une augmentation des prix de leurs produits et de leurs prestations. D'autre part, avec l'évolution actuelle des revenus dans l'agriculture, une augmentation substantielle des coûts du brevet et de la maîtrise risque immanquablement de dissuader un nombre important de candidats. Cela serait dommageable pour la profession et pour le développement rural en général.

Tableau 11 : Effectifs pour les cours du brevet et de la maîtrise agricoles

Formation	Nombre de candidat-e-s									
	Total		JU		JB		NE		Autre ¹	
	05-06	06-07	05-06	06-07	05-06	06-07	05-06	06-07	05-06	06-07
Brevet	11	25	5	10	3	9	1	3	2	3
Maîtrise	17	14	11	9	3	4	2	1	1	1
A la carte ²	4		4		-		-		-	
Totaux	32	39	20	19	6	3	3	4	3	4

¹ Candidat-e-s provenant de VD, FR et TI

² Le module Elevage et garde du cheval sera proposé en formation à la carte début 2007

Résultats obtenus

Les évaluations, requises au terme de chaque module, sont conduites par l'école de chefs d'exploitation sous la surveillance de la commission romande de maîtrise agricole d'AGORA. Deux candidats de l'Arc jurassien (1 JB, 1 NE), ont obtenu le brevet fédéral d'agriculteur en 2006. Les examens finaux de maîtrise sont organisés et conduits par la commission romande de maîtrise. Un candidat jurassien et un candidat issu du Jura bernois ont obtenu la maîtrise fédérale agricole en 2006.

La fréquentation des cours et la préparation aux examens de brevet et de maîtrise nécessitent un investissement en temps et une disponibilité importants. La matière vue en classe doit être retravaillée par les candidats et mise en œuvre dans leur propre situation. Ces conditions, indispensables pour se préparer de manière adéquate aux examens, n'ont vraisemblablement pas toujours été remplies. Ceci s'est traduit par un taux d'échec relativement important dans certains modules.

Une enquête menée à la fin des différents modules permet d'évaluer le taux de satisfaction moyen quant à l'organisation des cours et la qualité de l'enseignement à 77%.

2. Formation professionnelle et continue

Tableau 12 : Résultats obtenus dans le cadre du brevet et de la maîtrise agricoles

Module	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	% Réussite
Gestion et financement d'exploitation	14	3.9	7	7	50%
Assurances impôts gestion du personnel	13	4.7	12	1	92%
Economie nationale et politique agricole	13	3.9	8	5	62%
Droit agricole et formes d'entreprises	14	4.5	12	2	86%
Marketing	12		11	1	92%
Développement des compétences d'entrepreneur	13		13	0	100%
Elevage et engraissement de porcs	9	4.1	6	3	67%
Conversion à l'agriculture biologique	3	4.2	2	1	67%
Examens finaux	2	4.6	2	0	100%

2.4 Formation continue en agriculture et en économie familiale

Repenser la formation continue

Suite à une importante réflexion menée en 2005 sur son offre de formation continue, la FRI a proposé, pour la première fois en 2005-2006, un programme commun pour les domaines de l'agriculture et de l'économie familiale. Plus de 50 thèmes ont été proposés dans les différents domaines de la gestion d'entreprise et l'économie rurale, des productions végétale et animale, de l'environnement, de l'économie familiale et du tourisme rural.

Le tableau 14 donne un aperçu des thématiques abordées sous différentes formes dans le cadre du programme 2005-2006.

Tableau 13 : Thématiques et formes de cours proposées dans le programme de formation continue 2005-2006

Thématiques	Nombre de cours proposés						Total
	SIR	CSI	VIS	CM	GAR	GI	
Gestion d'entreprise et économie rurale	4	6		4			14
Agriculture biologique	2			1			3
Production végétale	1		5				6
Environnement		2					2
Production animale	3		1				4
Cultures spéciales	1	1	2	1		1	6
Cuisine alimentation		4	1		8		13
Santé, bien-être, développement personnel	3					1	4
Activités créatrices		2			2		4
Tourisme rural						1	1
Total	14	15	9	6	10	3	57

SIR = Séance d'information régionale CSI = Cours sur inscription VIS = visite CM = Cours modulaire

GAR = Groupe d'animation rurale GI = Groupe d'intérêt

Sur les 57 séances et cours proposés, 36 ont été dispensés, soit 63%. Les groupes d'intérêts proposés n'ont, pour leur part, pas pu être constitués par manque de participants.

Participation

Le tableau 15 donne un aperçu général des participations enregistrées dans les différentes prestations de formation continue dispensées durant la campagne 2005-2006. Notre offre de formation diversifiée et orientée vers l'avenir a rencontré l'intérêt de nos clients et, avec un peu moins de 2500 participations, cela correspond à plus d'un demi-jour par abonné. Nous répondons

2. Formation professionnelle et continue

donc bien à une réelle attente des agriculteurs et des paysannes qui se soucient de leur avenir, mais qui, en même temps, éprouvent du plaisir à se former et à échanger.

De manière générale, les cours et séances présentés laissent apparaître un taux de satisfaction très élevé : 90% des participants sont satisfaits de la qualité des prestations offertes, ce qui confirme les chiffres obtenus dans le cadre de l'étude de Romain Tièche (voir **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

Tableau 14 : Participation aux prestations de formation continue 2005-2006

Domaine	Cours	Participants	Participation moyenne par cours
Economie familiale	Le potager d'une curieuse	27	56
	Les variétés de pomme	12	
	Visite de cultures de petits fruits	9	
	Les petits fous salés sucrés	128	
	Des pâtisseries vite faites	119	
	Les plats uniques	93	
	QimiQ	88	
	Utilisation des bas morceaux	80	
	Les produits laitiers	64	
	Les hors-d'œuvre et les salades	56	
	La cuisine au pays des vacances	54	
	L'estime de soi	62	
	Ostéoporose	31	
	Accueillir mes hôtes	30	
	Prévenir le mal de dos	10	
	un chemin de table réussi pour une fête	71	
Décoration sympa et durable	59		
Récupérer et décorer le verre	11		
	Total Economie familiale	1004	
Environnement	Le biogaz agricole	30	30
		Total Environnement	
Gestion	Production laitière en 2010	124	35
	Octroi paiements directs dès 2007	50	
	Politique agricole 2011	44	
	Remise / Reprise d'exploitation	43	
	Promotion agriculture biologique	36	
	Agriculture biologique : quoi de neuf ?	17	
	Agro-Twin - Formation utilisation	12	
	Comptabilité - Cours de base	10	
	Communication	8	
	Agro-Twin - Comptabilité de gestion	5	
		Total Gestion	
Production animale	Castration et écornage	850	249
	Rallye de la salle de traite	60	
	Alimentation et suivi des génisses d'élevage	51	
	Actualisation ASVNM	34	
		Total Production animale	
Production végétale	Séances d'information phytosanitaire	57	57
		Total Production végétale	
		Total	2435

2. Formation professionnelle et continue

Formation continue en agriculture

Dans le domaine de la gestion, certains cours s'adressent à un public restreint avec des attentes bien précises, c'est le cas pour le cours de comptabilité et l'utilisation du logiciel comptable Agro-Twin.

D'autres cours ont attiré un public plus large, comme l'octroi des paiements directs dès 2007 et la politique agricole 2011 ou encore la production laitière en 2010. Les cours en production animale et en production végétale attirent un public intéressé qui souhaite rester à jour au niveau technique. Nous avons innové avec le cours « Rallye de la salle de traite » qui a permis de combiner des aspects techniques et pratiques et qui s'est déroulé sur des exploitations, il a rencontré un grand succès.

Le cours de castration et d'écornage répond à une exigence légale, ce qui explique la très forte participation. Nous avons pu rapidement le proposer et l'intégrer dans l'offre de base ce qui n'a pas engendré de coûts supplémentaires pour nos abonnés.

Le cours de formation à la production de damassine AOC s'est terminé en mai 2006, après 10 jours de cours répartis entre 2005 et 2006. Les participants étaient au nombre de 25, agriculteurs et non agriculteurs. Le principe de déroulement du cours était de suivre pas à pas le cahier des charges AOC et de regarder les implications pratiques pour le producteur.

Dans le domaine de l'environnement, la question de la production de biogaz est d'actualité et elle a suscité un vif intérêt.

Formation continue en économie familiale

En économie familiale, nous avons fait la part belle à l'alimentation, de la production à la transformation. Les activités créatrices ont également suscité un certain intérêt. L'accueil a également attiré l'attention. La santé et le bien-être ont également trouvé leur place dans notre offre et répondent à une attente des familles paysannes. Les cours en économie familiale reposent pour beaucoup sur les groupes d'animation rurale dans lesquels nos clientes aiment se retrouver. Cette dimension sociale a toute son importance dans le contexte actuel, où l'agriculture a d'importants défis à relever et subit une pression forte pour s'adapter. Nous répondons donc à notre mandat en offrant ce type de cours.

ARC formation à l'esprit d'entrepreneur

La prestation ARC-Formation à l'esprit d'entrepreneur, élaborée dans le cadre d'un projet national conduit par l'USP, AGORA, les centrales de vulgarisation et les services cantonaux de vulgarisation a été offerte pour la première fois dans l'Arc jurassien en 2005 - 2006.

Plus qu'une formation, ARC se veut une démarche au cours de laquelle les participants jettent des ponts vers l'avenir. Ils élaborent un projet d'entreprise, qui met en valeur leur potentiel personnel et celui de leur entreprise et qui implique également la famille, les partenaires et le contexte. ARC donne des impulsions nouvelles, apportent des outils et des aides au développement personnel que les participants peuvent mettre en œuvre dans leur propre situation.

ARC s'adresse à :

- des chefs et cheffes d'exploitation qui souhaitent maîtriser les changements ;
- des hommes et des femmes qui conduisent leur entreprise en regardant l'avenir en face ;
- des conjoints désireux de s'investir en couple dans une démarche de formation et de développement personnel ;
- des personnes qui veulent rester maîtres de leur propre développement, de celui de leur entreprise et de leur région.

La formation comprend 10 jours de cours répartis sur 6 à 10 mois et porte sur :

- la maîtrise du changement, l'identification de ses propres valeurs, la définition de ses buts, de ceux de sa famille et de son entreprise ;

2. Formation professionnelle et continue

- l'analyse de l'entreprise et de son contexte ;
- la communication ;
- l'échange d'expérience et le regard croisé des participant-e-s ;
- l'élaboration et la gestion de projet, le développement d'une vision et d'un projet d'entreprise qui inclut également la famille.

Cette première session d'ARC proposée par la FRI a été suivie par 15 personnes représentant 8 exploitations. C'est une démarche nouvelle qui implique un investissement important pour la FRI, mais également pour les familles paysannes qui se lancent dans celle-ci. Il est difficile d'offrir de telles prestations de manière régulière, mais il est important que la FRI puisse se lancer dans ce type de démarche afin de répondre à des attentes spécifiques et pour offrir des pistes nouvelles aux chefs d'entreprises familiales.

Formation continue destinée aux secteurs connexes à l'agriculture et à l'économie familiale

A moyen terme, la FRI entend proposer des prestations de formation continue issues de son champ de compétences aux publics connexes à l'agriculture et à l'économie familiale. Un premier projet dans ce sens a été élaboré en 2006 en collaboration avec la Fondation d'aides et de soins à domicile du Jura (FASD).

La FRI va élaborer et dispenser dès 2007 un cours de formation continue portant sur l'entretien du ménage, l'entretien du linge, l'hygiène de base et la prévention des accidents destiné aux auxiliaires de santé employés par la FASD. Le cours comprend 5 jours de formation. Il est conçu pour accueillir 20 participant-e-s par session. Deux sessions sont d'ores et déjà prévues pour 2007. Au terme de ces deux premières sessions, une évaluation conduite par les deux partenaires permettra d'apporter, le cas échéant, les aménagements nécessaires et de proposer de nouvelles sessions en 2008 et 2009.

2.5 Commission de la formation professionnelle

Une commission interjurassienne

La constitution, au printemps 2005, de la nouvelle commission interjurassienne de la formation professionnelle en agriculture et en économie familiale s'inscrit dans le sillage de la mise en route de la FRI. Cette commission réunit des professionnels de l'agriculture et de l'économie familiale du Jura et du Jura bernois, des représentants des instances en charge de la formation professionnelle des deux cantons et la direction de la FRI. Sa mission consiste en particulier à :

- reconnaître les places d'apprentissage agricole et en économie familiale,
- surveiller le déroulement des apprentissages dans les deux filières,
- organiser et surveiller les examens CFC.

Harmoniser les pratiques entre les deux régions et renforcer les liens avec la pratique

Durant l'année scolaire 2005-2006, la commission a établi des directives communes aux deux régions pour l'établissement du contrat d'apprentissage agricole. Ainsi, et pour la première fois, les apprenants agricoles du Jura et du Jura bernois bénéficient des mêmes conditions d'apprentissage depuis l'année scolaire 2006-2007. Il en sera fait de même pour les GEI à partir de l'année prochaine.

La commission s'est également chargée de l'organisation et de la surveillance des examens CFC. Dans le cadre du CFC agricole, dans un souci de qualité et de proximité avec la pratique, les examens de tracteur et de machines ont été effectués sur les places d'apprentissage.

Afin de communiquer au mieux ces adaptations, deux séances d'information pour maîtres d'apprentissage agricole ont été mises sur pied.

Dans le courant des mois de novembre et de décembre, la commission a rendu visite à chaque apprenant GEI et agricole du Jura et du Jura bernois. Outre le contrôle des relations d'apprentissage,

2. Formation professionnelle et continue

ces visites ont permis de créer un lien concret avec les formateurs en entreprises, partenaires actifs de la FRI dans la formation.

Par ailleurs, la commission a eu la chance de traiter plusieurs demandes de reconnaissance d'entreprises formatrices. Ainsi, cinq exploitations agricoles et trois entreprises formatrices GEI ont été agréées ; certaines forment leurs premiers apprenants durant l'année scolaire 2006-2007.

Enfin, la commission a suivi l'élaboration de la convention interjurassienne créant une base légale à son existence. Cette convention a été ratifiée au mois de décembre par le Gouvernement jurassien ainsi que par le Conseil-exécutif bernois. Elle entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2007.

En parallèle, la commission a suivi de près les travaux de réforme de la nouvelle ordonnance de formation agricole. Deux de ses membres la représentent au sein de la commission AGORA. Pour l'année à venir, la commission aura à cœur de transmettre les informations y relatives aux maîtres d'apprentissage et de prendre connaissance de leurs souhaits par rapport à cette évolution du système de formation.